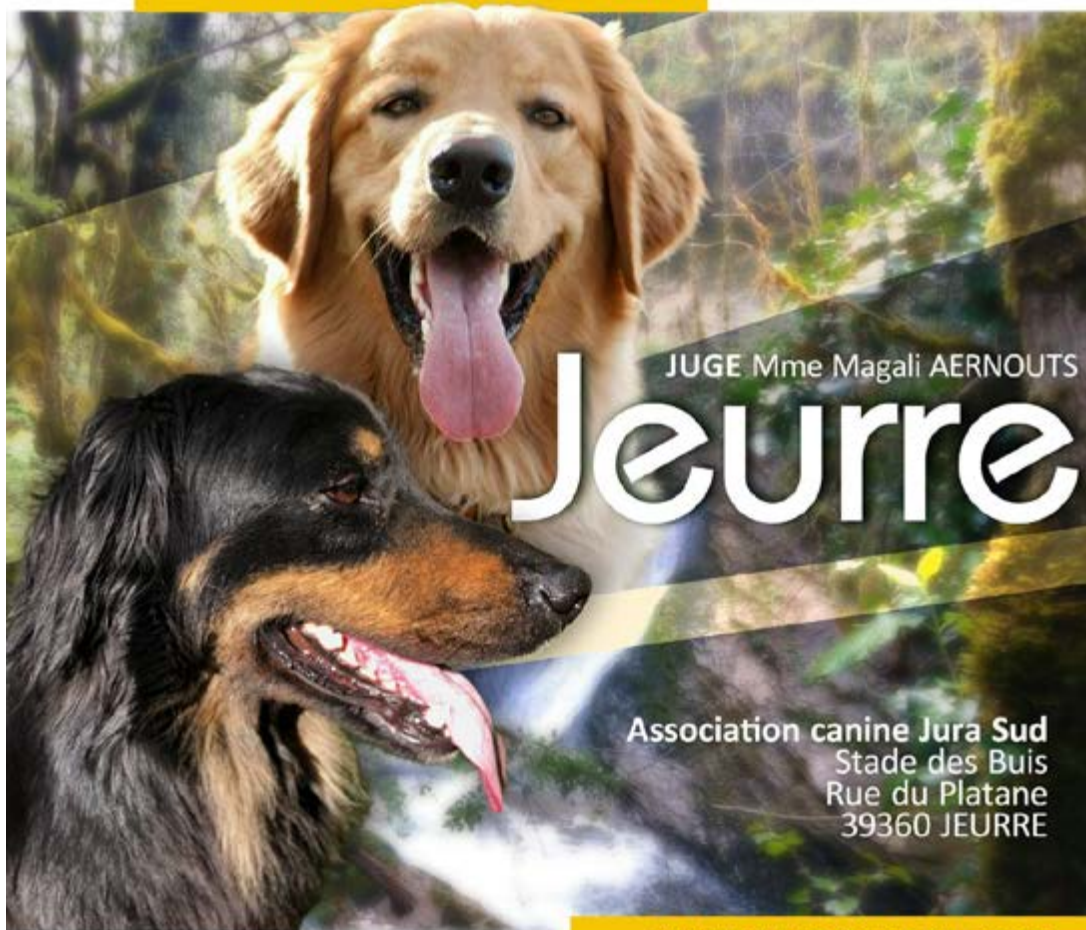




CLUB FRANÇAIS DU HOVAWART

REGIONALE D'ELEVAGE

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026



JUGE Mme Magali AERNOUTS

Jeurre

Association canine Jura Sud
Stade des Buis
Rue du Platane
39360 JEURRE

SAMEDI 10 OCTOBRE 2026



biogance



Tests de tempérament (TAN TAT TAU)

Juge CSAU Mme Chantal PICARD
et Testeurs internes CFH

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Bienvenue à la dernière Régionale d'Élevage 2026 du Club Français du Hovawart
Samedi 9 et 10 Octobre à JEURRE au club « **ASSOCIATION CANINE JURA SUD** »

Chers participants, Chers bénévoles, Chers Sponsors et partenaires,
Bienvenue à tous sur le superbe site du Club de l'Association Canine JURA SUD pour ces deux jours où nous vous proposons les tests de caractère et le CSAU suivis d'une exposition beauté le dimanche.

Ces deux jours sont précédés d'une journée initiation à l'obéissance et au mordant sous l'égide de **Petra FRIES-HAHN** testeuse et **Maxime PACQUEAUD** homme assistant.

Qu'ils soient remerciés de cet investissement pour faire progresser les chiens et les maîtres présents. Nous remercions vivement le club de nous accueillir durant ces trois jours avec autant de convivialité, ainsi que son **Président Gérard DELALANDE, sans oublier Jeannine DELANDE et toutes sont équipe en cuisine.**

Par ailleurs, le Professeur GENEVOIS, lecteur des radios de notre club et tant d'autres aussi, nous fait le plaisir d'animer une conférence, samedi matin de 11 heures à 12 heures 30, sur la dysplasie de la hanche. C'est toujours un grand plaisir de parfaire nos connaissances grâce à l'apport éclairé de cet intervenant.

C'est une grande joie de vous retrouver pour la dernière Régionale de l'année 2026 avec 27 participants dont des jeunes chiens pour lesquels se présenter devant un Juge sera une nouvelle expérience. Ils seront conseillés pour se présenter au mieux.

Une passion commune les anime : **LE HOVAWART !**

Un immense merci à celles et ceux qui font vivre cet évènement :

- Nos sponsors et partenaires : **BIOGANCE – PURINA PRO PLAN – P' TIT PERE – HENON Kévin, BRIN DE CRÉATION**

- Notre pilier de l'organisation : Madame Priscilla BOUDON qui sera également référente Bien -Être animal

- Tous les bénévoles, mobilisés avant, pendant, après : votre énergie fait la différence, Merci !

Coté Programme :

Samedi 09 Octobre : Ont lieu les passages du C.S.A.U ainsi que les T.A.N, les T.A.T. et les T.A.U.

Merci au **juge C.S.A.U Madame Chantal GIRARD** d'avoir accepté ces jugements.

Un grand merci également à **Madame Petra FRIES-HAHN** notre **testeur.**

Dimanche 10 Octobre : Nous avons le plaisir d'accueillir **Madame Magali JULIA-AERNOUTS** et nous la remercions d'avoir accepté d'être présente lors de cette régionale ; merci également à **Madame Cécile BOURG**, secrétaire de Madame JULIA-AERNOUTS .

Je vous souhaite à toutes et tous un très beau week-end, placé sous le signe de la convivialité, du fair-play et l'amour du Hovawart.

Profitez de ces moments pour échanger, apprendre et célébrer ensemble cette magnifique race.

Cordialement et Hovawartement vôtre,

Annie RIGHI Présidente du Club Français du Hovawart

CLUB FRANÇAIS DU HOVAWART

affilié à la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

(Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture, décret du 22 mai 1969)

pour l'amélioration des races de chiens en France

(Reconnue d'utilité publique, par décret du 28 avril 1914)

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

JEURRE

11 octobre 2026



Référent Bien-être Animal : Mme BOUDON Priscilla

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être – comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière cruelle. La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours et des événements à venir.

Catalogue Officiel

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



PROGRAMME DES TESTS



TESTS DE TEMPÉRAMENT

Juge C.S.A.U. : Madame Chantal PICARD

Testeur : Petra FRIES-HAHN

Assesseur : Béatrice JACOB



08h00 : Accueil des participants

08H30 : Début des C.S.A.U.

9h15 : Début des explications du T.A.N. avec chien blanc

9H45 : Début des Tests

11h00 : Conférence du Professeur Genevois

12h30 : Pause repas

14h00 : Reprise des tests

CHIENS INSCRITS AU TAN

Identification	Nom du chien	Exposant
250269591486804	ALBUS DES BUNKERS DE L'ELNON	Mme PERRILLAT-AMEDEE Delphine
250269591486803	APACHE DES BUNKERS DE L'ELNON	M. LOCQUENEUX Xavier
250268780868739	UGO-COEUR DU CLOS CHALANDRE	Mme BARONI Liselotte
250269591486770	ALMA DES BUNKERS DE L'ELNON	M. MAGNAN Jean-Rémy

CHIENS INSCRITS AU CSAU

Identification	Nom du chien	Exposant
250269591486804	ALBUS DES BUNKERS DE L'ELNON	Mme PERRILLAT-AMEDEE Delphine
250269591486803	APACHE DES BUNKERS DE L'ELNON	M. LOCQUENEUX Xavier

CHIENS INSCRITS AU TAT/TAU

Identification	Nom du chien	Exposant
250269591486803	APACHE DES BUNKERS DE L'ELNON	M. LOCQUENEUX Xavier
250268781708362	APACHE DES TROIS PETITS DIABLES	M. LAPIERRE Marc
250268780868739	UGO-COEUR DU CLOS CHALANDRE	Mme BARONI Liselotte
250269591365204	VAYKO DES BUNKERS DE L'ELNON	Mme CALISTE Véronique
250269591486770	ALMA DES BUNKERS DE L'ELNON	M. MAGNAN Jean-Rémy
250268743609147	SELMA DU CLOS CHALANDRE	Mme DONZE Martine
250269590497830	SAHEL DES BUNKERS DE L'ELNON	M. HUBERT François

CHIENS INSCRITS AU TAN

ALBUS DES BUNKERS DE L'ELNON LOF : 006593 - id : 250269591486804 né le 18/05/2025 (*TANGO LES GRAPPILLONS DU VENTOUX x SAHEL DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : M. HUBERT François, Prop : Mme PERRILLAT-AMEDEE Delphine

APACHE DES BUNKERS DE L'ELNON LOF : 006592 - id : 250269591486803 né le 18/05/2025 (*TANGO LES GRAPPILLONS DU VENTOUX x SAHEL DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : M. HUBERT François, Prop : M. LOCQUENEUX Xavier

UGO-COEUR DU CLOS CHALANDRE LOF : 006247 - id : 250268780868739 né le 27/07/2023 (*GUSTL WART VOM EIGENHOF x SELMA DU CLOS CHALANDRE*) Prod : Mme DONZE Martine, Prop : Mme BARONI Liselotte

ALMA DES BUNKERS DE L'ELNON LOF : 006597 - id : 250269591486770 née le 18/05/2025 (*TANGO LES GRAPPILLONS DU VENTOUX x SAHEL DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : M. HUBERT François, Prop : M. MAGNAN Jean-Rémy

CHIENS INSCRITS AU CSAU

ALBUS DES BUNKERS DE L'ELNON LOF : 006593 - id : 250269591486804 né le 18/05/2025 (*TANGO LES GRAPPILLONS DU VENTOUX x SAHEL DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : M. HUBERT François, Prop : Mme PERRILLAT-AMEDEE Delphine

APACHE DES BUNKERS DE L'ELNON LOF : 006592 - id : 250269591486803 né le 18/05/2025 (*TANGO LES GRAPPILLONS DU VENTOUX x SAHEL DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : M. HUBERT François, Prop : M. LOCQUENEUX Xavier

CHIENS INSCRITS AU TAT/TAU

APACHE DES BUNKERS DE L'ELNON LOF : 006592 - id : 250269591486803 né le 18/05/2025 (*TANGO LES GRAPPILLONS DU VENTOUX x SAHEL DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : M. HUBERT François, Prop : M. LOCQUENEUX Xavier

APACHE DES TROIS PETITS DIABLES LOF : 006547 - id : 250268781708362 né le 23/03/2025 (*MAVRICK DES TROIS PETITS DIABLES x OL BLACK DES TROIS PETITS DIABLES*) Prod : Mme DEDIER Martine, Prop : M. LAPIERRE Marc

UGO-COEUR DU CLOS CHALANDRE LOF : 006247 - id : 250268780868739 né le 27/07/2023 (*GUSTL WART VOM EIGENHOF x SELMA DU CLOS CHALANDRE*) Prod : Mme DONZE Martine, Prop : Mme BARONI Liselotte

VAYKO DES BUNKERS DE L'ELNON LOF : 006389/00960 - id : 250269591365204 né le 15/05/2024 (*PETRUS DES LEUS ALTIERS x KASHMIR VON DER WASSERNIXE*) Prod : M. HUBERT François, Prop : Mme CALISTE Véronique

ALMA DES BUNKERS DE L'ELNON LOF : 006597 - id : 250269591486770 née le 18/05/2025 (*TANGO LES GRAPPILLONS DU VENTOUX x SAHEL DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : M. HUBERT François, Prop : M. MAGNAN Jean-Rémy

SELMA DU CLOS CHALANDRE LOF : 005750/00956 - id : 250268743609147 née le 03/02/2021 (*E'NEO GROFJE CELJSKI x ISSEY DU CLOS CHALANDRE*) Prod et prop : Mme DONZE Martine

SAHEL DES BUNKERS DE L'ELNON LOF : 005739/00960 - id : 250269590497830 née le 06/02/2021 (*MELLOWFIELD'S JANGO x KASHMIR VON DER WASSERNIXE*) Prod et prop : M. HUBERT François

LISTE DES EXPOSANTS

Mme BARONI Liselotte

Mme CALISTE Véronique

Mme DONZE Martine

M. HUBERT François 954, rue Molière 59226 RUMEGIES - 06 32 69 64 15

M. LAPIERRE Marc

M. LOCQUENEUX Xavier

M. MAGNAN Jean-Rémy

Mme PERRILLAT-AMEDEE Delphine

PROGRAMME DE LA RÉGIONALE D'ÉLEVAGE



Juge :
Mme JULIA-AERNOUITS Magali



9H00 : Début des jugements

STATISTIQUES DES 27 CHIENS INSCRITS

Classe	Sexe	Numéros	Nb.	Juge
INTERMEDIAIRE	Mâles	1 à 3	3	Mme JULIA-AERNOUITS Magali
OUVERTE		4 à 7	4	
TRAVAIL		8 à 8	1	
CHAMPION		9 à 10	2	
BABY	Femelles	11 à 12	2	
PUPPY		13 à 13	1	
JEUNE		14 à 15	2	
INTERMEDIAIRE		16 à 17	2	
OUVERTE		18 à 21	4	
CHAMPION		22 à 24	3	
VETERAN		25 à 26	2	
VENERABLE 10 ET PLUS		27 à 27	1	

LISTE DES EXPOSANTS

Mme BARONI Liselotte	6
Mme BIGOT FAYARD Cécile	20
Mlle BOUDON Priscilla 73, route de Fontgrand 07210 ALISSAS - 06 12 96 08 32	25
Mme CALISTE Véronique	7
Mme CARTIER Elisabeth 1, route de Louhans 71270 TORPES - 06 33 37 77 46	9-10-24
Mme DONZE Martine	22
Mme FALCK Virginie 1, rue des Noyers 67310 BALBRONN - 06 76 28 43 93	5
Mme FASQUEL Aline 18, rue des Maizières 52190 VAUX SOUS AUBIGNY	27
Mme FRIES-HAHN Petra - 06 85 31 13 43	15-26
M. HUBERT François 954, rue Molière 59226 RUMEGIES - 06 32 69 64 15	28
Mme JACOB Béatrice	12
M. KOBEL Christian	4
M. LAPIERRE Marc	3
Mme LEGENDRE Christine	19
Mme LINDNER Katrin	14
M. LOCQUENEUX Xavier	2
M. MAGNAN Jean-Rémy	16-18
Mme MOINE Catherine	8
Mme PERNET Sandrine	13
Mme PERRILLAT-AMEDEE Delphine	1
Mme RABOLIN Majida	21
Mme RIGHI Annie 823, vieille route de Grasse 83300 DRAGUIGNAN - 06 10 33 90 62	11-23
Mme SCAILLET Nathalie	17

LISTE DES CHIENS EXPOSES

HOVAWART

Juge : Mme JULIA-AERNOUITS Magali

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 1 (c) **ALBUS DES BUNKERS DE L'ELNON** LOF : 006593 - id : 250269591486804 né le 18/05/2025 (*TANGO LES GRAPPILLONS DU VENTOUX x SAHEL DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : M. HUBERT François, Prop : Mme PERRILLAT-AMEDEE Delphine
- 2 (c) **APACHE DES BUNKERS DE L'ELNON** LOF : 006592 - id : 250269591486803 né le 18/05/2025 (*TANGO LES GRAPPILLONS DU VENTOUX x SAHEL DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : M. HUBERT François, Prop : M. LOCQUENEUX Xavier
- 3 **APACHE DES TROIS PETITS DIABLES** LOF : 006547 - id : 250268781708362 né le 23/03/2025 (*MAVRICK DES TROIS PETITS DIABLES x OL BLACK DES TROIS PETITS DIABLES*) Prod : Mme DEDIER Martine, Prop : M. LAPIERRE Marc

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 4 **U'ATHOS MATATA DES DUNES** LOF : 006266/00956 - id : 250268502242720 né le 01/07/2023 (*VINTER VOM HOF ANIRI x NANOUK DE LA FERME D'HAUDERY*) Prod : Mme CARTIER Elisabeth, Prop : M. KOBEL Christian
- 5 **UDERZO DU PRE NACE** LOF : 006272/00963 - id : 250268780945650 né le 16/09/2023 (*MELLOWFIELD'S JANGO x ONYX-AYKO DES TROIS PETITS DIABLES*) Prod : Mme LEGENDRE Christine, Prop : Mme FALCK Virginie
- 6 **UGO-COEUR DU CLOS CHALANDRE** LOF : 006247 - id : 250268780868739 né le 27/07/2023 (*GUSTL WART VOM EIGENHOF x SELMA DU CLOS CHALANDRE*) Prod : Mme DONZE Martine, Prop : Mme BARONI Liselotte
- 7 **VAYKO DES BUNKERS DE L'ELNON** LOF : 006389/00960 - id : 250269591365204 né le 15/05/2024 (*PETRUS DES LEUS ALTIERS x KASHMIR VON DER WASSERNIXE*) Prod : M. HUBERT François, Prop : Mme CALISTE Véronique

• CLASSE TRAVAIL MALE •

- 8 **RAMSES AR BUGALE AN NOZ** LOF : 005625/00878 - id : 250269811813947 né le 15/04/2020 (*MALON DES TROIS PETITS DIABLES x JAELLA AR BUGALE AN NOZ*) Prod : Mme POTIER Hélène, Prop : Mme MOINE Catherine

• CLASSE CHAMPION MALE •

- 9 (CH) **UNICK MATATA DES DUNES** LOF : 006264/00954 - id : 250268502242660 né le 01/07/2023 (*VINTER VOM HOF ANIRI x NANOUK DE LA FERME D'HAUDERY*) Prod et prop : Mme CARTIER Elisabeth
- 10 (CH) **VINTER VOM HOF ANIRI** LOF : 005662/00832 - id : 643094100597859 né le 09/11/2018 ((CH) *CONNOR SAINT BARBARONS x (CH) HOF GARC TAIS EYRENA VIKI*) Prod : Mme BOLOKHOVA Irina, Prop : Mme CARTIER Elisabeth

• CLASSE BABY FEMELLE •

- 11 **BAIKAL-TSARINE DE LA PONCHONIERE** LOF : 006753 - id : 250269611552947 née le 12/04/2026 (*FARAMIR Z POSONIA x TAIGA-TSARINE DU PETIT ANJOU*) Prod et prop : Mme RIGHI Annie
- 12 **PEARL VOM WILDWEIBCHENSTEIN** VDH : HO43007-26 - id : 276099200970207 née le 10/05/2026 (*ELENDIL OD HLUBOKEHO PARKU x KLASIK VOM WILDWEIBCHENSTEIN*) Prod : Mme HAPP Anja, Prop : Mme JACOB Béatrice

• CLASSE PUPPY FEMELLE •

- 13 **BLUE DE LA TERRE ROUGE FONTAINE** LOF : 006730 - id : 250269611833972 née le 27/03/2026 (*THOT DES LEUS ALTIERS x THAIS DE L'OREE DES ELFES*) Prod et prop : Mme PERNET Sandrine

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 14 (c) **AMICA DU LAC DE RABAUDY** LOF : 006580 - id : 250269591962090 née le 19/04/2025 (*DAKY FILLUV DVUR x SHADOW DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : Mme DEZALAY Isabelle, Prop : Mme LINDNER Katrin
- 15 **ASHA LES GRAPPILLONS DU VENTOUX** LOF : 006618 - id : 250269592048848 née le 23/07/2025 (*OPTIMUS PRIME DEBBIE-ANN x OZMA DE L'EMERAUDE DES ALPES*) Prod : Mme M. BARTOLOTTA Sandra / PSZONAK Youri, Prop : Mme FRIES-HAHN Petra

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 16 (c) **ALMA DES BUNKERS DE L'ELNON** LOF : 006597 - id : 250269591486770 née le 18/05/2025 (*TANGO LES GRAPPILLONS DU VENTOUX x SAHEL DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : M. HUBERT François, Prop : M. MAGNAN Jean-Rémy
- 17 (c) **ALTESSE DES BUNKERS DE L'ELNON** LOF : 006596 - id : 250269591474902 née le 18/05/2025 (*TANGO LES GRAPPILLONS DU VENTOUX x SAHEL DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : M. HUBERT François, Prop : Mme SCAILLET Nathalie

• **CLASSE OUVERTE FEMELLE** •

- 18 **ULI MATATA DES DUNES** LOF : 006260 - id : 250268502242712 née le 01/07/2023 (*VINTER VOM HOF ANIRI x NANOUK DE LA FERME D'HAUDERY*) Prod : Mme CARTIER Elisabeth, Prop : M. MAGNAN Jean-Rémy
- 19 **UNYX LIXY DU PRE NACE** LOF : 006276/01014 - id : 250268780886838 née le 16/09/2023 (*MELLOWFIELD'S JANGO x ONYX-AYKO DES TROIS PETITS DIABLES*) Prod et prop : Mme LEGENDRE Christine
- 20 **URGA-ROZA-COEUR DU CLOS CHALANDRE** LOF : 006254 - id : 250268780868735 née le 27/07/2023 (*GUSTL WART VOM EIGENHOF x SELMA DU CLOS CHALANDRE*) Prod : Mme DONZE Martine, Prop : Mme BIGOT FAYARD Cécile
- 21 **VENUS DES LEUS ALTIERS** LOF : 006451/01023 - id : 250269611133943 née le 05/09/2024 (*ZIRI LAS KSIEZNICZEK x PHEDRE DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme RABOLIN Majida

• **CLASSE CHAMPION FEMELLE** •

- 22 (CH) **SELMA DU CLOS CHALANDRE** LOF : 005750/00956 - id : 250268743609147 née le 03/02/2021 (*E'NEO GROFJE CELJSKI x ISSEY DU CLOS CHALANDRE*) Prod et prop : Mme DONZE Martine
- 23 (CH) **TAIGA-TSARINE DU PETIT ANJOU** LOF : 005969/00978 - id : 250268780124701 née le 04/01/2022 (*MIGNON DU PRE DE CALIFOURNY x ETTA EBIDIX*) Prod : Mme MEILLAC Marie, Prop : Mme RIGHI Annie
- 24 (CH) **V'XIAM DES LEUS ALTIERS** LOF : 006452/01026 - id : 250269611133939 née le 05/09/2024 (*ZIRI LAS KSIEZNICZEK x PHEDRE DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme CARTIER Elisabeth

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** •

- 25 **NAMASTE DU MENHIR DES SELKIES** LOF : 005112 - id : 250268732124653 née le 22/11/2017 (*DORRO ALDEON x INDIAN DU MENHIR DES SELKIES*) Prod : Mme BOUDON Priscillia, Prop : Mlle BOUDON Priscillia
- 26 **OPHRYS DE L'EMERAUDE DES ALPES** LOF : 005216/00887 - id : 250269811540233 née le 02/06/2018 (*KENZO VOM SCHEUNENWEG x ESRA VOM BERGISCHEN LOWEN*) Prod et prop : Mme FRIES-HAHN Petra

• **CLASSE VENERABLE FEMELLE** •

- 27 **IKUNA DU PRE DE CALIFOURNY** LOF : 004173/00741 - id : 250269810068026 née le 30/05/2013 (*DEEP Z KEJVALKY x CALLIE DU PRE DE CALIFOURNY*) Prod : Mlle BALIKO Yolande, Prop : Mme FASQUEL Aline

EXTRAIT DU REGLEMENT GENERAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Jeurre, samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026.

LOGEMENT - Exposition sans cage

SORTIE DES CHIENS - Les chiens non classés seront autorisés à sortir après les jugements

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : Le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition. Ne seront plus tolérés que les coups de brosse de finition. L'usage de laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la couleur naturelle et la texture naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

PRÉSENTATION - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « handling », c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par l'organisateur de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

BIEN-ÊTRE ET SANTE DU CHIEN - Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours

et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC. Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Tous les exposants devront pouvoir présenter le carnet de santé ou passeport et la carte d'identification i-CAD de leur chien. Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau
- des chiens aveugles ou estropiés
- des chiens dangereux
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice. **ANNULATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordre du CFH. Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines.

REMBOURSEMENT - En cas de demande de remboursement, une pénalité de 10% sera appliquée pour frais de Secrétariat. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après la clôture des engagements.

Sont admis à l'exposition tous les chiens de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date des engagements ;
- b) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ;
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite de la classe de Lot d'affixe, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. En s'engageant, l'exposant accepte expressément que le CFH utilise les images prises lors de la manifestation dans ses supports de communication (site internet, revues, documents à destination de formation...)

CLASSES D'ENGAGEMENT - La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date anniversaire le jour précédant l'exposition. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office suivant son âge. La date prise en compte pour déterminer l'âge est le jour avant l'exposition.

BABY - (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

PUPPY - (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

JEUNE - Pour tous chiens âgés de 9 mois et de moins de 18 mois. Cette classe peut

donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT, mais ce dernier ne comptera pas pour la cotation.

INTERMÉDIAIRE - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés de 15 mois et de moins de 24 mois.

OUVERT - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois.

TRAVAIL - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois détenteurs d'un Brevet de pistage français, Brevet de recherche utilitaire, brevet troupeau (ovins ou bovins), le niveau 1 pour le pistage FCI sur un concours

CHAMPION - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation)

VÉTÉRAN - Pour les chiens âgés d'au moins 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT, mais ce dernier ne comptera pas pour la cotation.

(1) Sont considérées comme classes individuelles les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétérans

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture des engagements est fixée irrévocablement au 15 mars, dans la limite de 80 chiens par juge/jour. Engagements possibles sur www.cedia.fr

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordre de l'organisateur. Tous les engagements nous parvenant après la date de clôture (date de réception) seront détruits. En cas d'absence d'un chien engagé, il n'y aura pas de remboursement.

REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
- c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
- d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Il n'y a pas de CACS en Régionale d'élevage

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, en association possible aux manifestations organisées par les associations affiliées : • Ceux qui auront fait une fausse déclaration. • Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci. • Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.

• Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine

CONFIRMATION - Seuls les juges français ou expert confirmateur peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Age minimum exigé : 12 mois.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE - Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.

TRÈS IMPORTANT - Avis aux exposants résidant à l'étranger

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition. Obligations : Pour les chiens venant de l'étranger, le certificat de vaccination antirabique en cours de validité et mentionnant le N° d'identification du chien, sera exigé à l'entrée de l'exposition.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre toute maladie à virus (ex : GASTROENTÉRITE À PARVOVIRUS et LA TOUX DE CHENIL) et de se munir du carnet de santé.

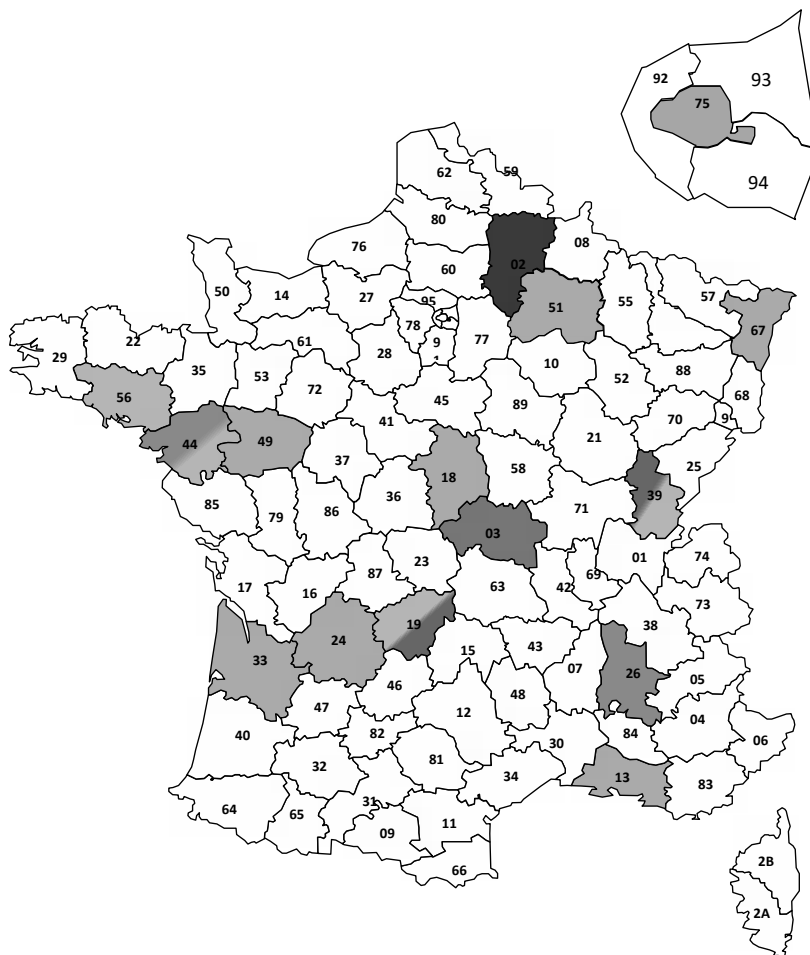
IL EST INTERDIT DE VENDRE DES CHIENS DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION



Club
Français

CALENDRIER 2026

Indice 4 : 24.07.2026



	NATIONALE D'ELEVAGE
	REGIONALE D'ELEVAGE
	SPECIALE DE RACE
	REGIONALE D'ELEVAGE ET SPECIALE DE RACE
	CHAMPIONNAT DE FRANCE
	CGA Concours Général Agricole

	STAGE DE TRAVAIL
	AUTRES ACTIVITES

Date	Lieu et Evénement	Juges / Intervenants
8 février	Spéciale CACIB à BOURGES (18)	M. Jean-Jacques DUPAS
27 février	CGA Concours Général Agricole à PARIS (75)	M. Didier BASSET M. Jean-Jacques DUPAS DV Maria MAKOMASKI
27 mars	Journée obéissance et mordant sportif à FAVARS (19)	HA : Florian FARFALE Mme Martine DONZE
28 & 29 mars	REGIONALE D'ELEVAGE CFH avec <u>Certificat IHF</u> à FAVARS (19) TEST : CSAU - TAN - TAT - TAU	Mme Christine BOULOT
18 avril	Spéciale CACS à MARTIGUES (13)	M. Jean-Jacques MORBELLI
25 avril	Journée obéissance et mordant sportif à NIVILLAC (56)	Franck ALLANOS Yann ROLL Magali LEGROS
9 & 10 mai	NATIONALE D'ELEVAGE CFH avec <u>Certificat IHF</u> à BUCY-LE-LONG (02) TESTS : CSAU-TAN-TAT-TAU	M. Didier BASSET
07 juin	Spéciale CACS à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51)	Mme Sylviane TOMPOUSKY
13 juin	Spéciale CACS à PERIGUEUX (24)	Mme Violaine PRESSIAT
20 juin 21 juin	Spéciale CACIB à MONTLUCON (03) CHAMPIONNAT DE FRANCE à MONTLUCON (03)	M. Christopher HABIG (DE) M. Hamid FALAH (F)
04 & 05 juillet	REGIONALE D'ELEVAGE en exposition multiraces (samedi matin) + Spéciale de race CACS (dimanche) CHATEAUBRIANT (44) TESTS : CSAU+TAN	M. Matthieu DELAHAYE (F) M. Alessandro ZEPI (IT)
19 juillet	Spéciale CACS à AMBES (33)	M. Boris CAVILLAC
7 - 8 - 9 août	STAGE TRAVAIL A L'EAU + INITIATION ATTELAGE, SAUVETAGE Club Canin Jura Sud - Jeurre 39360- Lac de Vouglans	Mme Martine DONZE
22 août	Spéciale CACS à STRASBOURG (67)	M. Giulio BEZZECCHI (IT)
12 septembre	Stage d'initiation et découverte du pistage français - Herbignac (44110)	Mme Annick BRU Mme Pascale GUERIN
19 & 20 septembre	REGIONALE D'ELEVAGE en exposition multiraces + Spéciale de race CACS (dimanche) à PIERRELATTE (26) TESTS à MONTELMAR (26) : CSAU-TAN-TAT-TAU (samedi)	Mme Sonya BENESPERI (F) Mme Violaine PRESSIAT (F)
3 & 4 octobre	Stage RU à GRANDCHAMP DES FONTAINES (44)	M. Maurice FEVRIER Mme Valérie DROUET
10 & 11 octobre	REGIONALE D'ELEVAGE CFH à JEURRE (39) TESTS : CSAU-TAN-TAT-TAU	Mme Magali AERNOUITS
21 ou 22 novembre	Spéciale CACS à ANGERS (49)	M. Dominique VIZZARI



Club Français du Hovawart

Affilié à la Société Centrale Canine

Site : <https://www.hovawart.fr>

Présidente : Annie RIGHI
823 vieille route de Grasse
83300 DRAGUIGNAN
Tel. : 06.10.33.90.62

cfhovawart.president@gmail.com

Bulletin d'adhésion 2026

Tout adhérent admis dans les conditions déterminées par l'article 6 des statuts est réputé accepter sans réserves, du seul fait de son adhésion, les statuts et règlement intérieur de l'Association.

Bulletin d'adhésion à compléter et à envoyer par courrier, avec votre chèque de règlement à l'ordre du C.F.H., à :

M. Marc LAPIERRE - Trésorier du C.F.H. - 2 rue Jean Jacquet, 71100 LUX

cfhovawart.tresorier@gmail.com

Paiement par virement bancaire :

IBAN : FR76 1027 8365 0700 0121 0480 194 - BIC : CMCIFR2A - Club Français du Hovawart

Je demande mon **ADHESION** au C.F.H. en qualité de :

☐ Membre en individuel (**40 €**) ou en couple (**60 €**).

☐ Membre bienfaiteur en individuel (**80 €** minimum) ou en couple (**120 €** minimum).

Bulletin du C.F.H. ⁽¹⁾ :

je le reçois par courrier.

je demande un envoi postal en France métropolitaine (+ **15 €**), en DROM ou étranger (+ **20 €**).

NOM :	Prénom :	N° adh. C.F.H. :
NOM ⁽²⁾ :	Prénom ⁽²⁾ :	N° adh. C.F.H. :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
Courriel :		
Tél. :	Port. :	
Parrainé(s) par :		N° adh. C.F.H. :
J'autorise la communication de mes coordonnées, dans le cadre des activités liées au C.F.H. ⁽¹⁾ : OUI / NON		
J'autorise la reproduction et la diffusion publique sur tous les médias du C.F.H. de mon (mes) image(s) et/ou de celle(s) de mon (mes) Hovawart, faite(s) dans le cadre des manifestations qu'il organise ⁽¹⁾ : OUI / NON		

Je déclare (Nous déclarons) avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur et du règlement d'élevage de l'Association sur le site internet du C.F.H. et je m'engage (nous nous engageons) à les respecter.

Date :

Signature :

Signature ⁽²⁾ :

INFORMATIONS INDISPENSABLES POUR LE SUIVI DE NOTRE FICHIER ⁽³⁾

Nom complet de votre Hovawart		Nom de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines Etranger)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Les informations recueillies sont nécessaires pour enregistrer votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au trésorier de l'Association qui vous attribuera votre N° adhérent. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au siège social du C.F.H.

Siège Social : 823 Vieille Route de Grasse – 83300 DRAGUIGNAN

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile.

⁽²⁾ Uniquement si adhésion en couple.

⁽³⁾ Compléter le verso du présent BA pour vos autre(s) Hovawart.

Bulletin d'adhésion 2026

Autre(s) Hovawart (le cas échéant) :

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Nom complet de votre Hovawart		NOM de l'éleveur	
Sexe ⁽¹⁾	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") ⁽¹⁾
M / F			

Siège Social : 823 Vieille Route de Grasse – 83300 DRAGUIGNAN

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile.

⁽²⁾ Uniquement si adhésion en couple.

⁽³⁾ Compléter le verso du présent BA pour vos autre(s) Hovawart.



Club Français du Hovawart

Affilié à la Société Centrale Canine

Site : <https://hovawart.fr>

Présidente : Annie RIGHI
823 vieille route de Grasse
83300 DRAGUIGNAN



: 06.10.33.90.62

cfhovawart.president@gmail.com

Trésorier : Marc LAPIERRE
2 rue Jean Jacquet
71100 LUX



: 06.73.94.47.49

cfhovawart.tresorier@gmail.com

AUTORISATION DE PUBLICATION C.F.H.

(à remplir lisiblement et à renvoyer au Trésorier par courriel ou courrier postal)

Demande d'adhésion au C.F.H. au titre de l'année **2026**.

En cas d'adhésion couple, remplir une autorisation de publication C.F.H. par personne.

NOM :		
Prénom :		
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
N° Port. :	N° Tél. :	
Courriel :		

J'autorise la publication de mes données personnelles sur les différents supports de communication du C.F.H. conformément au paragraphe 2 du document "Politique de confidentialité - Gestion des données personnelles" (édition du 1^{er} mars 2025).

Cette autorisation est valable pour la durée de mon adhésion au C.F.H.

Fait le (date) :

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé") :

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION BONNE JOURNÉE



823 vieille route de Grasse
83300 DRAGUIGNAN
<https://www.hovawart.fr>

Informations :

Priscilla BOUDON

Commission événement CFH

Tel : 06 12 96 08 32

mail : cfhovawart.evenement@gmail.com

Marc LAPIERRE

Trésorier du Club Français du Hovawart

Tel 06 73 94 47 49

mail : cfhovawart.tresorier@gmail.com

**UN IMMENSE MERCI
À TOUS NOS SPONSORS
ET PARTENAIRES
POUR LEUR GRANDE GÉNÉROSITÉ**

